



Syndicat des
professionnels
de l'énergie
solaire

Rapport d'activité

Année 2015 et 1^{er} semestre 2016

Membre actif :



European
Solar
Thermal
Industry
Federation



Office franco-allemand pour la transition énergétique
Deutsch-französisches Büro für die Energiewende



SolarPower
Europe

www.enerplan.asso.fr

Enerplan représente et défend les professionnels

« Enerplan représente et défend les professionnels des filières solaires, thermique et photovoltaïque, auprès des pouvoirs publics et des partenaires professionnels. »

Relations publiques : faire entendre la voix de la filière solaire

Enerplan est un acteur de référence dont la voix est entendue lors des débats et discussions autour de l'énergie solaire. Enerplan s'appuie sur l'attachée de presse du président Daniel Bour, depuis l'automne 2014.

L'action de relation presse et média en 2015 a donné lieu à la publication de **6 communiqués de presse et 1 dossier de presse**, ainsi qu'à la réalisation de nombreuses interviews et de rdv bilatéraux avec des journalistes de la presse nationale. Depuis le début de l'année **2016, 5 communiqués de presse et 1 dossier de presse** ont été diffusés.

Mobilisation forte sur des sujets stratégiques pour la filière solaire française

✓ **Faire aboutir avec la PPE un cadre global ambitieux pour le solaire**

L'élément crucial de la mise en œuvre de la loi de transition énergétique est l'adoption de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie, qui fixe les objectifs 2023 pour la chaleur et l'électricité solaire. Pour cette dernière, le gouvernement a retenu des objectifs qui reprennent les propositions que nous avons faites en distinguant les différents segments (centrales au sol, grandes toitures, petites toitures et résidentiel avec montée en puissance de l'autoconsommation).

Pour plaider pour une continuité de l'Etat pour ces objectifs avec un maintien du cap lors de la prochaine mandature 2017/22, Enerplan a engagé courant 2016 l'étude « *prospective compétitivité et emploi de la filière solaire 2023* ». Elle a été initiée par le syndicat en partenariat avec l'ADEME, le GMPV-FFB et le think tank FTS, est réalisée par le consortium I-Care, E-Cube et In Numeris et couvre la chaleur et l'électricité solaire.

✓ **Agir pour relancer le marché de la chaleur solaire en France**

Mise en œuvre du plan triennal 2015-17 pour la chaleur solaire collective performante et durable. Ce plan permet la montée en puissance de la dynamique SOCOL (plus de 2000 membres) pour structurer la filière et relancer le marché. Il intègre l'organisation annuelle des Etats généraux de la chaleur solaire, à Nantes en 2015 et à Paris en 2016.

Par ailleurs, le soutien de la Commission Européenne au travers du projet Label Pack A+ démarré en mars 2015, permet de saisir l'opportunité de l'étiquetage énergétique des produits de production d'ECS et de chauffage pour promouvoir les solutions solaires.

✓ **Faciliter la mise en place du nouveau système de soutien au PV**

Avec la décision gouvernementale d'appliquer le complément de rémunération en substitution du tarif d'achat pour les installations PV > à 500 kW, Enerplan s'est impliqué dans les discussions ministérielles, afin d'aboutir à un dispositif qui soit bancable, mis en œuvre via les nouveaux AO CRE. Tout au long de 2015 et 2016, nous avons auditionné à chaque réunion « PV Energie » des agrégateurs afin de présenter à nos membres producteurs une offre diversifiée d'accès au marché de l'électricité pour bénéficier du complément de rémunération. Alors que plusieurs agrégateurs sont devenus membres, un groupe de travail « agrégateurs et producteurs » a été mis en place au l'automne 2016.

✓ Développer le marché de l'autoconsommation de l'électricité solaire

Alors que les recommandations du groupe de concertation ministériel sur l'autoconsommation ont tardé à se concrétiser, les choses se sont accélérées en 2016. Pour faire émerger ce sujet stratégique pour le devenir de la filière solaire et bâtiment, Enerplan a organisé avec ses partenaires (ADEME, Capeb, Engie, FFB-GMPV, FFIE, GIMELEC, GRDF, Qualit'EnR) et le soutien de SMA et Solardis, le 1^{er} colloque national dédié à l'autoconsommation photovoltaïque le 25 mai à Paris. L'occasion pour le ministère d'annoncer la sortie prochaine de l'AO CRE dédié, ainsi que la publication à venir de l'Ordonnance (publiée fin juillet 2016). Nous avons par ailleurs obtenu d'Enedis, que le coût du raccordement < à 36 kVA en injection de surplus devienne gracieux.



✓ Faciliter l'accès au réseau électrique

Le syndicat s'est impliqué en 2015/16 dans les discussions sur les questions liées aux réseaux (S3REnR au niveau national et en régions, CCP d'ERDF).

L'initiative « SmartCoPV » pour faciliter la connexion du PV au réseau électrique et faire baisser le coût de raccordement, lancée début 2015 par le syndicat a finalement évolué en un groupe de travail « réseau » pour fédérer l'expertise de nos membres.

Sur la base d'un argumentaire juridique commandé par le syndicat, nous avons convaincu Enedis au printemps 2016 d'accélérer le déploiement du compteur Lynki (dès 2017 au lieu de 2018) pour tous les producteurs < 36 kVA. Cela se traduit dans l'évolution du barème de raccordement d'Enedis par une baisse de 600 € TTC (gratuit en injection de surplus).

✓ Vers 100% BEPOS 2020, préparer la généralisation du bâtiment à énergie positive

Enerplan a organisé avec Effinergie et Novabuild, le 2nd colloque national « Vers 100% BEPOS 2020, réussir la généralisation du bâtiment à énergie positive », dans le cadre de la Greenweek le 22 octobre à Nantes.



La feuille de route régionale pour le développement du BEPOS en PACA, réalisée par Enerplan, Envirobat-BDM et Effinergie, a été amendée pour tenir compte de la LTECV adoptée en août 2015, livrée à la Région PACA début 2016 avec une veille sur l'impact des travaux PEBN.

Enerplan s'est impliqué tout au long de 2015 et de 2016, dans les travaux ministériels sur la Performance Environnementale du Bâtiment Neuf (PEBN), expérimentation en préparation de la RE2018. Le référentiel PEBN, apporte une définition réglementairement du BEPOS en application de la loi sur la transition énergétique.

Défendre l'intérêt de nos membres

Participation aux réunions thématiques sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie et contributions écrites sur le PV et le ST (celle sur la chaleur solaire en résidentiel a été préparée avec Uniclimate).

Après la publication du PLF2016 qui prévoyait la suppression du CITE pour le PVT dès le 1^{er} octobre 2015, ENEPRLAN a réussi à convaincre le ministère qu'il fallait réguler l'application du CITE pour le PVT et non le supprimer. Ce qui a permis de maintenir l'aide fiscale pour le PVT en 2016, avec des assiettes de dépenses différenciées selon la nature de l'équipement conformes à nos propositions.

Réponse aux consultations restreintes du ministère : sur le cahier des charges des AO CRE PV, sur celui de l'AO CRE Autoconsommation, sur l'évolution de l'arrêté tarifaire.

Recours en annulation engagé par ENERPLAN à l'été 2016, concernant le point 86 de la circulaire du 11 mai 2016, qui prévoit abusivement une TICFE (22,5 €/MWh) applicable à la part autoconsommée si injection du surplus.

Etc...

Rendez-vous institutionnels directs d'Enerplan

Enerplan a mis en œuvre une stratégie de plaidoyer politique pour défendre le secteur solaire français, via l'organisation de rdv institutionnels directs avec notamment :

- La Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et ses conseillers au cabinet
- Des conseillers au cabinet des ministères de l'Economie et du Logement
- Le président de l'ADEME
- Des élus régionaux, des parlementaires,
- La DGEC et la DHUP
- La CRE

Enerplan a par ailleurs été convié à deux auditions à l'Assemblée Nationale :

- ✓ Audition parlementaire en commission des affaires économiques de l'Assemblée Nationale, sur la filière solaire thermique française (21/10/15)
- ✓ Audition parlementaire en commission des affaires économiques de l'Assemblée Nationale, sur l'autoconsommation PV (04/10/16)

Représentation syndicale auprès d'autres organisations et instances

Enerplan participe aux instances de gouvernance de Qualit'EnR et de l'Office Franco-Allemand pour la Transition Energétique. Le syndicat est impliqué auprès d'organisations professionnelles au niveau européen et national : Solar Power Europe (SPE), fédération européenne de l'industrie solaire thermique (ESTIF), collectif Effinergie, OPQIBI, pôles de compétitivité Cap Energies et Derbi. Enerplan participe régulièrement aux réunions des comités de Concertation des Producteurs d'ERDF et de l'instance de concertation d'EDF Obligation d'Achat.



Office franco-allemand pour la transition énergétique
Deutsch-französisches Büro für die Energiewende



ENERPLAN a rejoint les Acteurs en Transition Energétique (ATE) pour peser sur la préparation et l'application de la loi sur la transition énergétique. Les ATE sont un groupement informel qui fédère entreprises, fédérations professionnelles, syndicats de salariés, collectivités, ONG, associations et personnalités.

Enerplan anime, structure et promeut la filière

« Animer, structurer et promouvoir la filière dans une démarche de qualité, en informant les professionnels et en incitant aux bonnes pratiques. »

Anime la filière solaire française :

Organisation de réunions au sein des deux pôles, pour animer la filière solaire

Enerplan organise tout au long de l'année, des réunions avec ses adhérents pour échanger et débattre des sujets d'actualité et structurer les positions syndicales. Tenant compte de l'organisation du syndicat en 2 pôles (Solaire & bâtiment avec ses branches ST et PV; PV énergie), Enerplan a organisé une douzaine de réunions de ses membres en 2015 jusqu'au 1^{er} semestre 2016 au sein des deux pôles.

Depuis début 2015, le syndicat a mis en place des « webinars exclusifs » pour ses membres, en complément des réunions physiques pour une implication facilitée.

Commission juridique du syndicat

La commission juridique du syndicat, transversale aux deux pôles, est coordonnée par Arnaud Gossement. Elle vise à décrypter l'actualité juridique qui concerne le secteur solaire et à aborder les sujets de fond en matière de droit de nos filières. Quatre réunions de la commission en 2015 et 2016

Lettre d'information de la filière : les Confidentielles

Enerplan diffuse une lettre d'informations de veille sur l'actualité du secteur solaire en France. Exclusive pour ses membres, elle reprend, synthétise et analyse les informations issues de l'activité du syndicat et de la veille sectorielle. Ainsi, les membres d'Enerplan restent informés sur les actualités majeures du moment. Dix numéros des Confidentielles ont été édités en 2015 et 5 numéros au 1^{er} semestre 2016.

Flashes infos : Enerplan Infos

Au quotidien, lorsqu'une information pertinente est portée à sa connaissance, Enerplan en informe ses membres par des alertes électroniques. Les membres d'Enerplan, reçoivent au plus tôt toutes les alertes importantes et stratégiques de la filière solaire française.

Espace adhérent sur le site internet

Les adhérents d'Enerplan disposent d'un accès Intranet réservé sur le site du syndicat, qui leur permet de consulter les informations de la filière en avant-première et d'avoir accès à des documents à diffusion restreinte.

Structure et promoteur :

SOCOL : montée en puissance de la dynamique interprofessionnelle sur 2015/16

SOCOL, l'initiative interprofessionnelle engagée par Enerplan a pour objectif de fédérer les acteurs de ce secteur pour diffuser les bonnes pratiques et de nouveaux outils, afin de développer la chaleur solaire collective performante et durable en France. Le début de l'année 2015 a été mis à profit pour faire évoluer l'identité visuelle de SOCOL avec la mise en place d'un nouveau site internet plus convivial et mieux référencé. La **montée en puissance de SOCOL se confirme au niveau de ses membres, plus de 2000 en septembre 2016 contre tout juste 800 début 2015**. De nouveaux outils ont été mis à disposition tels le guide de commissionnement dédié au STColl et les recommandations pour la mise en service dynamique et le suivi de performance. Objectif zéro défaut poursuivi.



SOCOL s'inscrit dans le cadre d'un plan d'action 2015-17 soutenu par l'ADEME et GrDF. Les objectifs du plan sont :

- **Développer le savoir-faire des acteurs la chaleur solaire collective**
 - Faire progresser le nombre d'acteurs impliqués dans ce marché, augmenter leur compétence et développer des animations dans toutes les régions métropolitaines
- **Structurer l'offre par la performance et la qualité**
 - Poursuivre la baisse du coût global du kWh STColl (aujourd'hui entre 7 et 10 c€/kWh)
 - Fiabiliser les projets à travers la démarche de commissionnement dédiée au STColl, pour des maîtres d'ouvrage exigeants et des professionnels responsables
 - Etendre et banaliser le suivi connecté des installations et opérationnaliser la garantie des performances
 - Faire aboutir, mettre en œuvre et promouvoir la qualification RGE des installateurs

- **Consolider la confiance et développer de nouvelles opportunités**

- Regagner la confiance de la maîtrise d'ouvrage avec une offre optimisée (qualité et prix) pour la production d'eau chaude solaire dans l'habitat collectif
- Inciter l'habitat social à passer du projet au programme, en facilitant l'agrégation de projets en réponse à l'appel à projets de l'ADEME
- Construire et conduire une stratégie de développement du marché pour le tertiaire, l'industrie et l'agriculture, ainsi que pour alimenter les réseaux de chaleur
- Favoriser l'émergence de nouveaux projets en organisant des journées régionales destinées à la fois aux maîtres d'ouvrage et professionnels



Ce plan de filière pour la chaleur solaire collective coordonné par Enerplan, implique des partenaires de 1er rang - COSTIC, GrDF, INES, Quali'EnR, TECSOL et UNICLIMA - et les acteurs du marché (industriels, ensembleurs, bureaux d'étude spécialisés, installateurs). Il associe les principales organisations professionnelles concernées représentant les installateurs, les sociétés d'exploitation et de maintenance (AICVF, CAPEB, CINOV, FFB, FEDENE, ICO), ainsi que l'USH, les Régions et les directions régionales de l'ADEME. Les clusters régionaux sont également invités à s'impliquer.

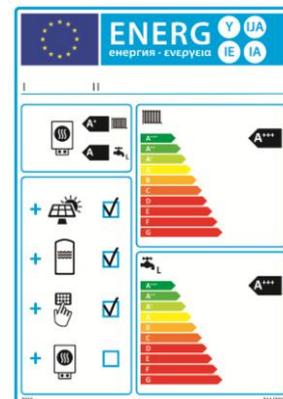
Directives EcoDesign et Labeling, Enerplan facilite la mise en œuvre pour le solaire

Alors que les Directives européennes Ecodesign et Labelling imposent l'affichage des performances énergétiques des appareils de production d'eau chaude et/ou de chauffage à partir du 26 septembre 2015,

Enerplan est le partenaire français du projet européen Label Pack A+, développé par l'ESTIF et retenu par la Commission européenne via l'AAP Horizon 2020.

LabelPack A+ Concrètement dans le cadre de ce projet, nous développons un plan d'action (information, formation, outils...) afin que les CESI et SSC soient correctement étiquetés, et pour promouvoir ces équipements solaires qui se classent parmi les plus performants. Le projet Label Pack A+ qui va durer 3 ans, a démarré officiellement en mars 2015. Pour la France, Enerplan implique Qualit'EnR et Uniclimate comme partenaires de cette action filière sur les équipements résidentiels.

Depuis le lancement du projet, une plaquette d'information a été éditée et diffusée aux acteurs du marché (industriels, assembleurs, installateurs, EIE, PRIS), et un référentiel de formation dédié aux installateurs développés. La formation sera proposée par Qualit'EnR sous forme de session en ligne (MOOC).



Etats généraux de la chaleur solaire, le nouveau rdv institutionnel annuel de la filière

Enerplan a organisé les Etats Généraux de la Chaleur Solaire 2015, avec à Nantes le 20 octobre, en partenariat avec ADEME, Atlansun, GRDF et Uniclimate, évènement labélisée COP21.

Les Etats Généraux de la Chaleur Solaire 2016 sont organisés à Paris le 25 octobre 2016 au CNAM, par Enerplan et ses partenaires (ADEME, GRDF, Uniclimate, AICVF, ATEE, FFB-UECF, INES, USH, FEDENE et Qualit'EnR)



Vers 100% BEPOS 2020, 2nd colloque national en 2015, pas d'édition en 2016

Le 2nd colloque « Vers 100% BEPOS 2020, réussir la génération du bâtiment à énergie positive » a été organisé par Enerplan et Effinergie en partenariat avec Novabuild, dans le cadre de l'évènement K-nopé qui croise Green et Business, le 22 octobre 2015 à Nantes.



Succès du 1^{er} colloque national dédié à l'autoconsommation photovoltaïque

Enerplan a organisé avec ses partenaires (ADEME, Capeb, Engie, FFB-GMPV, FFIE, GIMELEC, GRDF, Qualit'EnR) et le soutien de SMA et Solardis, le 1^{er} colloque national dédié à l'autoconsommation photovoltaïque le 25 mai 2016 à Paris. Avec près de 300 personnes et le théâtre du Jardin d'Acclimatation rempli, l'évènement a été un succès autant en termes de participation que de contenu. Il a permis de présenter les résultats du sondage Opinion-Way pour Enerplan « Les français et l'autoconsommation photovoltaïque ? », ainsi que les résultats de l'enquête de Périfem pour Enerplan « L'autoconsommation PV vue par les décideurs du commerce et de la distribution ». Pour l'occasion, 6 fiches d'opérations de référence PV en autoconsommation ont été réalisées. Une synthèse interactive du colloque a été publiée en septembre 2016, afin de rendre accessible le contenu au plus grand nombre. Une seconde édition est prévue pour 2017.



Autoconsommation photovoltaïque, des conférences en régions

Enerplan a organisé une conférence régionale sur l'autoconsoPV à Bordeaux sur le salon Aquibat, le 17 mars 2016.

Pour faire suite au colloque national de mai, une conférence régionale est organisée par Enerplan le 13 décembre 2016 à Montpellier, en liminaire du salon Energaïa. Elle permettra d'actualiser les connaissances sur le droit nouveau créé par l'Ordonnance autoconsommation, d'anticiper la prochaine échéance de l'AO CRE dédié et de bénéficier du retour d'expérience de l'AAP régional qui va être relancé étendu à toute la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Financement participatif des projets et des entreprises du solaire

Enerplan a organisé pour ses membres en avril 2015, une première réunion sur ce sujet avec les principaux acteurs français du financement participatif (crowdfunding).

Pour 2016, alors que le financement participatif est dorénavant valorisé dans les AO CRE PV, Enerplan prépare une conférence sur cette thématique avec le consortium européen CrowdFundRES. La conférence nationale sur le financement participatif des centrales solaires est organisée le 7 décembre à Marseille.

Les conférences d'Enerplan sur BEPOSITIVE 2015

BEPOSITIVE
Le rendez-vous bâtiment • bois • énergies

Enerplan a organisé 5 conférences sur le salon des EnR Bepositive à Lyon, début mars 2015.

Chaleur solaire

- 4 et 6 mars : « Réussir une installation STColl compétitive aux performances durables, avec SOCOL »
- 5 mars : « L'option chaleur solaire en renouvellement de chaudière, optimiser sa prescription et conquérir de nouveaux clients »

Photovoltaïque et bâtiment

5 et 6 mars : « Entrée dans la parité réseau en France, quelles nouvelles opportunités pour l'autoconsommation du photovoltaïque »

Intervention à nombreux colloques et conférences

Le président et les permanents d'Enerplan sont intervenus à de nombreux colloques et conférences ces 18 derniers mois.